



Entreprendre en Arpajonnais

La lettre économique de la communauté de communes de l'Arpajonnais

> L'actualité

Projet de territoire : Elaboration du programme d'actions

Depuis septembre, sous l'égide du bureau communautaire, la CCA est entrée dans la phase 3 de son projet de territoire. Cette phase consiste à élaborer un programme d'actions concrètes pour le logement, l'environnement, les transports et les équipements. Dans le domaine économique, le projet de territoire comprend **6 objectifs majeurs** :

- privilégier l'implantation d'activités sur les secteurs situés aux abords des axes de circulation qui présentent une bonne accessibilité et de forts potentiels de développement (RN 20, RD 97, RD 116, RD 19, voies ferrées).
- Prendre en compte les besoins du Centre technique de recherche Renault à Lardy et du CEA dans le cadre de TER@TEC à Bruyères-le-Châtel pour les accompagner dans le développement de leurs activités de pointe.
- Contenir l'implantation de grandes surfaces afin de préserver un équilibre avec le commerce local.
- Limiter les implantations logistiques à certains sites bien desservis, pour réduire les nuisances.
- Maintenir et valoriser l'activité agricole et les métiers qui y sont liés.
- Favoriser une bonne intégration paysagère des zones d'activités.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, la Communauté de Communes va se doter d'outils qui permettront d'engager des interventions localisées sur différents pôles de l'Arpajonnais, notamment : la mise en place d'un observatoire économique communautaire, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'une charte communautaire de qualité environnementale et paysagère.

Des actions ciblées à engager

- Privilégier le développement des zones d'activités dédiées à l'implantation des PME-PMI et artisans.
- Développer un pôle économique du nord au sud du territoire par la RN 20.
- Renforcer le pôle d'activités à l'est du territoire en privilégiant la complémentarité rail-route.
- Relier les zones d'activités au réseau Internet à haut débit.

D'ici à la fin de l'année, le projet de territoire devrait être soumis au vote du Conseil communautaire.

> L'éditorial



Mesdames, Messieurs,

Avec l'élaboration de son Projet de Territoire et de son Plan Local de Déplacements, notre Communauté de Communes va bientôt décliner la synthèse de son programme sur les dix prochaines années en terme d'habitat, d'équipements et de services à la population, de valorisation de l'environnement et de toutes les formes de déplacements, et bien sûr, de développement économique.

Nous vous avons rencontrés pour vous associer à notre réflexion et examiner plus précisément vos attentes et vos besoins. Nous poursuivons ce dialogue par des relations de proximité, pour vous accompagner dans votre évolution, notre évolution.

Tous les acteurs publics et privés porteurs de dynamisme, créateurs de richesses sont les bienvenus dans l'Arpajonnais. Entreprises, pôles de formation, de recherche et d'éducation, collectivités territoriales, chambres consulaires, Etat, doivent unir leurs ressources et leur énergie pour porter ensemble nos projets d'avenir.

L'Arpajonnais est en marche, pour vous, et avec vous !

Pascal Fournier
Président de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais

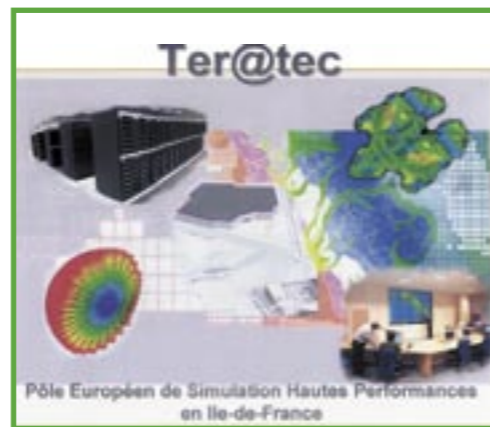


TER@TEC : un projet fédérateur et un enjeu majeur pour le territoire de l'Arpajonnais

En décrochant deux labels, l'un pour System@tic Paris-Région (Saclay) et l'autre pour Méditech Santé (Evry), l'Essonne s'est imposée parmi les 6 pôles de compétitivité de niveau mondial retenus par le gouvernement, en juillet dernier. Le territoire de l'Arpajonnais est concerné par cette nouvelle politique industrielle car depuis 18 mois, il abrite TER@TEC (Bruyères-le-Châtel), un pôle de compétences en simulation numérique unique en France. Tout en contribuant durablement au développement économique de l'Arpajonnais et de la Région Ile-de-France, il va permettre à l'ensemble de ses partenaires de rayonner au niveau national et international.

Le projet est né du désir du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) de mettre sa puissance de calcul au service de l'industrie et de la recherche. Il a été créé pour mettre en synergie les compétences du monde industriel, de la recherche et des entreprises informatiques. « Nous sommes d'autant plus satisfaits de cette labellisation que l'ensemble des partenaires de TER@TEC participent à 5 des 15 projets de System@tic. Notre complexe scientifique possède la plus grosse puissance de calcul européenne. A fin 2005, nous serons équipés d'une machine de 60 téraflops* » explique Christophe Béhar, Directeur du CEA et Vice-président de l'association TER@TEC.

Le calcul sert à comprendre, concevoir et exploiter de nouvelles techniques. Il permet de diminuer les expérimentations dont les coûts sont élevés, d'élargir les solutions et d'innover. Les entreprises qui possèdent la maîtrise de ces outils ont un avantage concurrentiel considérable par rapport aux autres. C'est vrai, notamment, pour les PME qui ne disposent pas de ces compétences indispensables à leur développement. « Le modèle TER@TEC est unique car il permet aux industriels d'accroître leur compétitivité, aux chercheurs de faire progresser les connaissances et aux entreprises informatiques d'optimiser les systèmes.



Ensemble, ils forment une communauté à la disposition de tous. Dans un même lieu, les entreprises peuvent trouver la puissance de calcul mais aussi des sociétés de services pour développer leurs logiciels et des laboratoires pour réaliser leurs études » précise Christian Saguez, Professeur à l'école Centrale de Paris, Président de l'association TER@TEC. Les enjeux sont importants car de nombreux secteurs d'activités sont concernés : l'automobile, l'aéronautique, la conception de matériaux nouveaux et l'environnement.

En partenariat avec Thierry Rouyer, Maire de Bruyères-le-Châtel, Vice-Président chargé des zones d'activités, la Communauté de Communes de l'Arpajonnais s'implique activement dans le fonctionnement et le développement de ce pôle.

Ce projet est déjà une réalité. Deux bâtiments situés à proximité du CEA abritent les locaux de l'association TER@TEC et trois supercalculateurs Bull et Hewlett-Packard. En quelques mois, une cinquantaine d'emplois hautement qualifiés a été créée. « Aujourd'hui, notre objectif est de faire classer le périmètre en zone Recherche et Développement (R&D). Ce qui permettra d'apporter une fiscalité intéressante aux entreprises qui souhaitent s'installer sur notre territoire » ajoute Pascal Fournier, Président de la CCA également membre du bureau de l'association. Le site offre des possibilités de construction sur 3,8 hectares qui devraient permettre de créer un lieu d'animation et de formation. Une sorte de campus à l'américaine, à Bruyères le Châtel!

* Un téraflop correspond à mille milliards d'opérations par seconde.

Partenariat Les rendez-vous de l'Arpajonnais

C'est à la Communauté de Communes de l'Arpajonnais que Gérard Huot, président de la CCI Essonne a réservé son second rendez-vous consacré à l'intercommunalité, le 15 juin dernier. Une journée d'échanges qui a permis aux élus et dirigeants présents de découvrir l'identité arpajonnaise à travers ses points forts et de mesurer les potentialités d'un territoire en mouvement. L'occasion de saluer le dynamisme et l'attractivité de son commerce de centre-ville et les projets de développement portés depuis deux ans par la structure intercommunale. A savoir, l'élaboration du Plan Local de Déplacement, dans lesquels s'inscrivent les projets de développement économique, construits pas à pas en concertation avec les communes membres. « Nous avons besoin de vous pour défendre et promouvoir notre projet » a souligné Pascal Fournier, président de la Communauté de Communes. Cette démarche s'inscrit dans la convention de partenariat signée avec la CCIE en 2004.



De gauche à droite : Michel Daoudi, commerçant, président de l'Association Arpajon Renouveau, Gérard Huot, président de la CCI Essonne, Katy Daoudi, commerçante, Pascal Fournier, maire d'Arpajon, président de la CCA et Bernard Filleul, maire de La Norville, vice-président de la CCA chargé de l'aménagement du territoire.

Elle vise à renforcer les liens qui unissent les deux structures au tissu économique local. Trois entreprises : Panhard Levassor (Marolles), Métallerie Lillette (Guibeville) et Active Trading (Breuillet) ont accepté d'ouvrir leurs portes pour une visite commentée. Les chefs d'entreprise ont été séduits par cette démarche de terrain destinée à recueillir leurs préoccupations, et par la qualité de l'écoute qui leur a été offerte. « Il s'agit là d'un premier contact. Nous allons suivre votre action et revenir, a précisé Gérard Huot, à l'issue de cette journée. Sachez que nous restons à vos côtés, plus que jamais ».

Extension des zones d'activités : Guibeville (Mare du Milieu) et Breuillet (Buisson Rondeau)

Fin 2004, la Communauté de Communes a lancé un projet d'extension de la zone d'activités de Guibeville. « Après l'achat des terrains et les études préalables, le permis de lotir sera délivré d'ici à la mi-décembre. Les travaux devraient débuter au cours du 1^{er} trimestre 2006 » précise Philippe Le Fol, Maire d'Avrainville, Vice-Président chargé du développement économique. Au total, une vingtaine d'entreprises artisanales générant

plus de 100 emplois est attendue. Cette opération de haute qualité environnementale (traitement des eaux pluviales, aménagements paysagers) est dès à présent ouverte à la commercialisation.

La CCA accompagne la commune de Breuillet dans sa démarche d'extension de la ZAC du Buisson Rondeau sur une dizaine d'hectares. Le choix des aménageurs devrait intervenir au début de l'année 2006 pour mettre en œuvre ce projet qui accueillera des PME-PMI.

> Renseignements
Service développement économique
01 69 26 18 60
Mail : action.economique@cc-arpajonnais.fr



Témoignage

Le projet d'extension de la zone d'activités de Guibeville a retenu l'attention de l'entreprise M3R, spécialiste de la réhabilitation de réseaux d'assainissement. Franck Maillotte, son dirigeant, envisage de s'y implanter. Il nous explique pourquoi.

« M3R a été créé à Linas en juin 1999. Nous réhabilitons des réseaux d'assainissement sans tranchées. C'est une activité très spécifique qui se développe. En France, nous sommes dix entreprises à exercer ce métier dont 8 en Ile-de-France. Aujourd'hui, notre société compte 25 salariés et nous réalisons 3 millions d'euros de chiffre d'affaires. Nous louons 300 m² de bureaux et ateliers, et 400 m² de terrain pour entreposer nos véhicules et nos camions. J'ai toujours eu la volonté d'avoir un vrai dépôt fonctionnel. L'acquisition d'un emplacement dans la zone d'activités de Guibeville nous permettrait de multiplier par 10 la surface. Il s'agit pour nous d'un projet très lourd en terme d'investissement. Nous n'en sommes encore qu'à la réflexion car nous venons d'investir 1,5 million d'euros en matériel. Sans oublier la création d'une nouvelle société. Les actions de développement économique menées par la Communauté de Communes sont intéressantes car elles permettent de créer de vrais projets cohérents et de bons aménagements ».

SYSTEM@TIC paris-région



Pilote : Opticsvalley
Objectifs : s'imposer dans les solutions industrielles permettant de répondre aux enjeux de conception, de gestion et de maintenance des systèmes d'information complexes.
Domaines d'activité : l'automobile, les télécommunications, la sécurité, la défense.
Entreprises impliquées : 30 PME en partenariat avec une dizaine de multinationales (Alcatel, Dassault Systèmes, France Télécom, Thalès...)
Unités de recherche et de formation : CEA, CNRS, Centre national des études spatiales, Polytechnique, Université Paris XI ...

La CCA en ligne

C'est simple comme un clic! Depuis le 15 septembre, en tapant www.cc-arpajonnais.fr, toute l'actualité de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais s'affiche sur votre écran d'ordinateur. Identification des 14 communes membres, bourse aux locaux et terrains, projets de développement, atlas des zones d'activités ... Désormais, vous avez accès à toutes les informations concernant les orientations et les actions mises en œuvre par vos élus. Bref, tout ce qu'il faut savoir pour comprendre la dynamique de notre territoire.

> Site internet de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais : www.cc-arpajonnais.fr

Signalétique des zones d'activités

En complément des totems identifiant les 13 pôles d'activités, la CCA a mis en place au printemps dernier des panneaux d'informations et d'orientation. Situés à chaque entrée de zone, ils sont dotés d'un plan et d'une liste facilitant le repérage des entreprises présentes sur le site.



> Pour tout renseignement :
Tél. 01 69 26 18 60
E-mail : voiries@cc-arpajonnais.fr

> A Noter...

Promotion de notre territoire



Pour favoriser son développement économique et promouvoir son territoire, la Communauté de Communes va participer pour la 3e fois au SIMI, salon dédié à l'immobilier d'entreprise, du 30 novembre au 2 décembre au Palais des Congrès de Paris. En partenariat avec l'Agence pour l'Economie en Essonne, la CCA présentera aux investisseurs, promoteurs ou aménageurs, différents projets d'implantations et d'extensions de zones d'activités, dont TER@TEC, en vue d'y accueillir de nouvelles entreprises.

Bourse des locaux

Si vous souhaitez implanter ou agrandir votre entreprise, si vous possédez un terrain ou un local industriel sur le territoire de l'Arpajonnais, les services de la CCA sont à votre disposition pour vous aider gratuitement à trouver une solution à vos projets d'immobilier d'entreprise.

> Pour tout renseignement :
www.cc-arpajonnais.fr
ou www.boursesdeslocaux-essonne.com

Commandes publiques

Nous informons tous les entrepreneurs que les offres de services et les marchés publics sont consultables aux heures d'ouverture de la CCA :

8 bis rue Henri Barbusse 91 290 Arpajon
et sur notre site Internet :
www.contact@cc-arpajonnais.fr
> Pour tout renseignement :
01 69 26 18 60.

Agenda

> Petit-déjeuner entreprises Vendredi 18 novembre

La Communauté de Communes de l'Arpajonnais organise un petit-déjeuner entreprises sur le thème « Le contrat de travail » en partenariat avec le service emploi de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne. Cette rencontre aura lieu le vendredi 18 novembre à partir de 8h30, à l'Espace Concorde à Arpajon.

Renseignements : 01 69 26 18 60 ou 01 60 79 91 13.

Mail : action.economique@cc-arpajonnais.fr ou emploi.competences@essonne.cci.fr.

> Renault Lardy inaugure un nouveau pôle unique en Europe



Fin septembre, Renault a inauguré au Centre Technique de Recherche de Lardy un pôle dédié au traitement de la qualité sonore des groupes motopropulseurs (moteurs et boîtes de vitesses) sur l'ensemble de sa gamme. Cette nouvelle entité appelée pôle NVH (Noise Vibration and Harshness) regroupe quatre bancs acoustiques et vibratoires de dernière génération ainsi qu'une salle d'écoute. Véritable système industriel, ce pôle figure parmi les plus modernes d'Europe. Il représente un investissement de 25 millions d'euros et mobilise une équipe de plus de 80 ingénieurs et techniciens sur 6 000 m². L'un de ses atouts majeurs est de regrouper, en un même lieu, des compétences et des moyens. La Communauté de Communes de l'Arpajonnais présente lors de cette inauguration accompagnée le Centre Technique de Recherche Renault dans le développement de ses activités sur le site de Lardy.

> Pratique

> Préfecture de l'Essonne
Bd de France - 91 010 Evry cedex
Tél. : 01 60 91 91 91

> Conseil Général de l'Essonne
Hôtel du département
Bd de France - 91 010 Evry cedex
Tél. : 01 60 91 91 94

> Recette des impôts
29, avenue du Général de Gaulle
91290 Arpajon
Tél. : 01 69 26 84 00

> ASSEDIC du Sud-est Francilien
1, rue Montespan - 91 009 Evry cedex
Tél. : 01 69 36 10 00

> ANPE
22, bd Jean Jaurès - 91 290 Arpajon
Tél. : 01 69 26 12 60

> Agence pour l'Economie en Essonne
Immeuble Espace Europe
7, rue François truffaut
91042 Evry cedex
Tél. : 01 69 91 05 29

> Chambre de Commerces
et d'Industrie de l'Essonne
2, cours Monseigneur Roméro
B.P 135 - 91 004 Evry cedex
Tél. : 01 60 79 91 91

> Chambre des métiers
322, square des Champs Elysées
BP 225 - 91 007 Evry cedex
Tél. : 01 60 79 91 91

> URSAFF
28, allée Jean Rostand - 91 000 Evry
Tél. : 01 69 47 92 92

> Tribunal de commerce - Greffe
1, rue de la patinoire - 91 011 Evry cedex
Tél. : 01 69 47 36 50



Lettre économique de la
Communauté de communes
de l'arpajonnais

8 bis, rue Henri Barbusse 91 290 Arpajon
Tél : 01 69 26 18 60 Fax : 01 69 26 18 70
contact@cc-arpajonnais.fr
www.cc-arpajonnais.fr

Directeur de publication : M. Pascal Fournier
Directeur de la rédaction : M. Georges Bégot
Rédaction : Mme Catherine Sieudat